

# Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué <a href="#">2014/2660(DEA)</a>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Normes techniques de réglementation précisant les informations que les autorités compétentes des États membres d'origine et d'accueil se fournissent mutuellement Complétant <a href="#">2011/0203(COD)</a> Sujet 2.50.10 Surveillance financière	

Portail de documentation				
Document de base non législatif		<a href="#">C(2014)01554</a>	12/03/2014	EC